



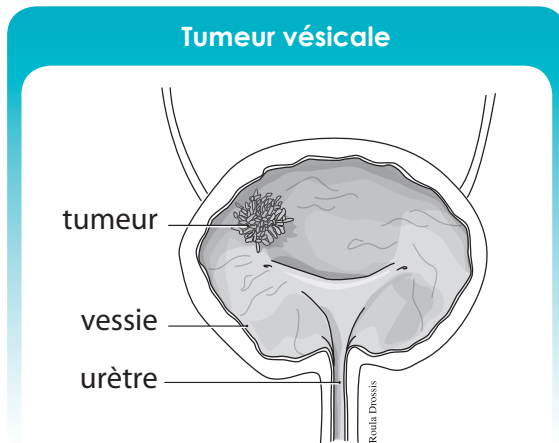
Résection de tumeur vésicale

Instructions après l'intervention

On vous a opéré pour enlever une tumeur vésicale.

On a diagnostiqué chez vous une tumeur vésicale. La tumeur a été enlevée (résection de tumeur vésicale) à l'aide d'un instrument qu'on a passé par l'urètre (le « canal urinaire »).

Le site de résection, c'est-à-dire l'endroit dans la vessie où cette tumeur a été enlevée par curetage, guérira progressivement. Il y aura au début formation d'une croûte puis plus tard, dans la majorité des cas du tissu sain apparaîtra. Le tissu prélevé chirurgicalement sera examiné attentivement et un rapport détaillé sera envoyé à votre urologue.



Activité

Vous pourrez reprendre vos activités normales graduellement au cours des prochains jours. Évitez cependant de lever des poids lourds (plus de 10 kg ou 20 lb) ou de forcer, pour une période d'environ deux semaines après la chirurgie pour prévenir un saignement au niveau du site de résection.

Les voyages et les efforts violents devraient aussi être évités pour environ une semaine après que les urines seront devenues claires. L'activité sexuelle peut être reprise après environ deux semaines une fois les douleurs disparues.

Miction

Une fréquence des mictions accrue et des besoins urgents d'uriner surviennent fréquemment et peuvent durer quelques semaines après une résection de tumeur vésicale. Vous pourriez aussi avoir une sensation de brûlure en urinant. Ces symptômes disparaîtront plus rapidement avec une hydratation abondante et des vidanges fréquentes de la vessie. Des mictions normales devraient être rétablies après quelques semaines.

Il est normal de voir de petites quantités de sang dans les urines durant quelques semaines après une résection de tumeur vésicale. À l'occasion, le passage de caillots peut être observé, particulièrement après deux semaines, lorsque la cicatrisation se fait et que la croûte se détache. Une hydratation abondante aidera à éliminer toute trace de sang visible dans l'urine.

Une sensation intense de brûlure lors de la miction ou de la fièvre peuvent signaler une infection de la vessie. Contactez votre urologue ou médecin traitant si ces symptômes persistent.

Selles

Le transit intestinal devrait être rétabli dès la reprise d'une diète normale et le retour à des activités régulières. Évitez les efforts lors de la défécation. L'utilisation d'un médicament pour amollir les selles, tel que Colace®, offert en vente libre, est souvent efficace.

Hygiène

Vous pouvez prendre un bain ou une douche selon votre horaire normal.

Tabac

Il existe un lien étroit entre le tabagisme et le cancer de la vessie. Si vous fumez, vous devriez tout tenter pour abandonner le tabac dès maintenant.

Résection de tumeur vésicale

Instructions après l'intervention

Médications

Habituellement, aucun analgésique spécial n'est requis après votre congé de l'hôpital. De l'acétaminophène (p. ex. Tylenol®) peut être utilisé au besoin pour soulager les douleurs légères.

Vous pourrez reprendre vos médicaments habituels dès votre congé de l'hôpital. Les anticoagulants peuvent augmenter les risques de saignement post-chirurgical. Votre urologue vous dira quand vous pourrez reprendre ce type de médication. Si vous avez des questions, contactez votre médecin traitant.

Suivi

Votre urologue voudra vous rencontrer en visite de suivi après votre opération pour s'assurer que vous récupérez bien de votre chirurgie et pour discuter des trousses faites à l'examen microscopique des tissus qu'on a enlevés.

Dans certains cas, des examens plus poussés et un autre traitement seront nécessaires. Étant donné le haut risque de récurrence des tumeurs vésicales, un suivi régulier comprenant des analyses d'urine et des examens de votre vessie (cystoscopies) sera recommandé pendant quelques années, pour le dépistage précoce de toute nouvelle lésion.

Veillez prendre les arrangements pour votre visite de suivi dès que possible après que vous aurez quitté l'hôpital.

Notes / schémas :

Suivi

Veuillez communiquer avec votre urologue d'ici une semaine pour prendre votre rendez-vous de suivi dans _____ semaines/mois.

ou

Votre rendez-vous de suivi a été fixé pour _____ (heure)

le _____ (date) à _____ (endroit)

Cette publication est produite par

Canadian Urological Association
The Voice of Urology in Canada



Association des Urologues du Canada
La voix de l'urologie au Canada

Cette publication est approuvée par



ASSOCIATION DES
UROLOGUES
DU QUÉBEC

Les informations présentées dans cette publication ne visent pas à remplacer une opinion médicale ni à se substituer à la consultation d'un médecin qualifié. L'Association des urologues du Canada décline toute responsabilité, légale ou autre, causée de quelque façon que ce soit, incluant la négligence, pouvant découler des informations contenues ou référencées dans cette brochure.

© 2014. Association des urologues du Canada. Tous droits réservés.

cua.org